

Laitier de haut fourneau

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 02-22-2021 Date de révision: 02-22-2021 Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance
 Nom du produit : Laitier de haut fourneau (laitier de haut fourneau refroidi à l'air, Laitier granulé de haut fourneau)

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions : Utilisé comme matériau de remblai ou pour la cimentation d'éléments

1.3. Fournisseur

Fabricant

Algoma Steel Inc.
 105 West Street, Sault Ste. Marie, ON P6A 7B4
 (705) 945-2351

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Skin Corr. 1 H314
 Eye Dam. 1 H318
 STOT SE 3 H335
 STOT RE 1 H372
 HHNOC 1
 Comb. Dust

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS CA) :

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires
 H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
 Cause des dommages sévères aux voies respiratoires
 Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air

Conseils de prudence (GHS CA) :

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
 P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir
 P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau
 P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P405 - Garder sous clef.
 P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

Laitier de haut fourneau

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Nom : Blast Furnace Slag (Granulated Blast Furnace Slag, Air Cooled Blast Furnace Slag)

Nom	Identificateur de produit	%
Scories de haut fourneau (métal ferreux)	(n° CAS) 65996-69-2	100

The following components comprise this Blast Furnace Slag product and were used for hazard determination:

Silices amorphes	(n° CAS) 7631-86-9	30 – 60
Calcium (oxyde de)	(n° CAS) 1305-78-8	30 – 60
D'oxyde de magnésium (MgO)	(n° CAS) 1309-48-4	7 – 13
Oxyde d'aluminium (Al ₂ O ₃)	(n° CAS) 1344-28-1	7 – 13
Soufre	(n° CAS) 7704-34-9	0,5 – 5
Oxyde de fer (Fe ₂ O ₃)	(n° CAS) 1309-37-1	0,5 – 5
Dioxyde de manganèse	(n° CAS) 1313-13-9	0,1 – 1

Blast Furnace Slag is a nonmetallic byproduct from the production of iron. The Silicon Dioxide may contain trace amounts of crystalline silica. Slag may contain trace amounts of metallic chemicals present in the iron ore at less than 0.1 percent including: Iron oxide, manganese oxide, carbon, and zinc oxide.

3.2. Mélanges

Non applicable

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Une forte exposition à la poussière de ciment, au béton humide ou aux eaux associées nécessite une attention immédiate. Supprimer rapidement et délicatement tout excès de ciment avec une brosse ou une éponge. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après ingestion : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/effets après inhalation : Cause des dommages sévères aux voies respiratoires. La silice cristalline respirable (quartz) peut causer la silicose, une fibrose (cicatrisation) des poumons.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure rougeur, douleur, cloques. Les particules vitreuses peuvent endommager la peau par abrasion mécanique. Des quantités traces de métaux irritants dans la chaux peuvent entraîner une réaction allergique au niveau de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures. Les particules vitreuses peuvent endommager les tissus des yeux par abrasion mécanique.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. En cas d'aspiration dans les poumons lors de vomissements, il existe un risque de dommages importants au niveau des poumons.
- Symptômes chroniques : Provoque des lésions aux organes par une exposition prolongée ou répétée.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Autre avis médical ou traitement : Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Laitier de haut fourneau

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Poussières combustibles. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Vapeurs corrosives.

Danger d'explosion : Lorsqu'elles sont confinées et exposées à une source d'inflammation importante, les particules en suspension dans l'air présentes en concentrations suffisantes peuvent exploser.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Eloigner les récipients de la zone de feu, si cela peut être fait sans risque. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Ne pas laisser les dépôts s'accumuler sur les surfaces, puisque ceux-ci peuvent former un mélange explosif s'ils sont relâchés dans l'atmosphère en concentration suffisante. Éviter la dispersion de la poussière dans l'air (c-à-d nettoyer les surfaces avec de l'air comprimé). Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Contenir le déversement puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Réduire au minimum le dégagement de poussière. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Ne pas toucher le produit.

Procédés de nettoyage : La poussière et d'autres matières particulaires doivent être dépoussiérées au moyen d'un aspirateur à filtre ou avec une méthode humide si il n'est pas possible de passer l'aspirateur. Ne pas utiliser d'air comprimé ou du balayage à sec pour le nettoyage.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. La manipulation du produit peut occasionner l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser les procédures de mise à la terre appropriées. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. La tenue des lieux propre est un important facteur pour empêcher l'accumulation de la poussière. L'utilisation d'air comprimé pour le nettoyage des vêtements, des équipements, etc, n'est pas recommandée. Éviter de générer de la poussière. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'abri des sources d'ignition. Entreposer dans des récipients étanches à la poussière, secs et étiquetés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Éviter tout amas de poussière en nettoyant fréquemment et en entreposant dans un bâtiment approprié. Garder sous clef. Conserver à l'écart de : Humidité. Humidité.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Calcium (oxyde de) (1305-78-8)

USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom local	Calcium oxide
ACGIH OEL TWA	2 mg/m ³
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT irr

Laitier de haut fourneau

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Calcium (oxyde de) (1305-78-8)

Référence réglementaire	ACGIH 2020
-------------------------	------------

8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Il est recommandé que tout l'équipement de contrôle de la poussière, comme la ventilation aspirante locale et les systèmes de transport de matière liés à la manipulation de ce produit contiennent des bouches d'aération de prévention des explosions ou un système de suppression des explosions ou qu'elles soient dans un environnement déficient en oxygène. . Assurez-vous que tous les systèmes de traitement de la poussière (tels que conduits d'échappement, appareils de dépoussiérage, récipients et équipement de transformation) sont conçus de façon à empêcher la poussière de se disperser dans l'aire de travail (c.-à-d. que l'équipement ne présente aucune fuite). . N'employez que de l'équipement électrique classifié et des chariots de manutention automoteurs.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques. Caoutchouc étanche, résistant à l'abrasion et à la coupure, comme des gants en nitrile pour travaux importants.

Protection oculaire:

Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Il est préférable de ne pas porter de verres de contact

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Brun / Brun pâle solide
Couleur	: Brun / Brun pâle
Odeur	: Non significatif
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 8 – 11 [ASTM D1293-95]
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Non applicable
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Non applicable
Point de fusion	: ≈ 1426,7 °C (2600 °F)
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	: Poussières combustibles
Pression de la vapeur	: Non applicable
Pression de vapeur à 50 °C	: Non applicable
Densité relative	: 2 – 3 (Eau = 1)
Solubilité	: Eau: Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non déterminé
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Non applicable

Laitier de haut fourneau

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Peut réagir avec l'eau et créer des silicates et de l'hydroxyde de calcium. Les silicates peuvent réagir avec des agents oxydants forts.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales. Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Les solutions aqueuses sont hautement alcalines et peuvent corroder l'aluminium.
Conditions à éviter	: Températures très élevées. Humidité. Éviter toute formation de poussière. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	: Acides puissants (peut réagir de manière importante), sels d'ammonium, aluminium (la poudre d'aluminium et d'autres métaux alcalino-terreux réagissent en présence d'eau et libèrent de l'hydrogène, un gaz hautement inflammable), eau (la réaction génère de la chaleur) et oxydants.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Vapeurs corrosives. Le sulfure d'hydrogène peut être libéré par des scories humides lorsqu'elles sont chauffées. Le contact avec l'eau et l'humidité génère de l'hydroxyde de calcium, un corps corrosif.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Calcium (oxyde de) (1305-78-8)

DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: other:US Federal Register 38: 187, Part 1500, Section 41, 1973.
--------------------	---

Soufre (7704-34-9)

DL50 orale rat	> 3000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 9,23 mg/l/4h

Dioxyde de manganèse (1313-13-9)

DL50 orale rat	9000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 1500 mg/m ³ (Exposure time: 4 h)
ATE CA (orale)	500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	4500 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	11 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	1,5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque de graves brûlures de la peau. pH: 8 – 11 [ASTM D1293-95]
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. pH: 8 – 11 [ASTM D1293-95]
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut irriter les voies respiratoires.

Calcium (oxyde de) (1305-78-8)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
--	---------------------------------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
---	--

Laitier de haut fourneau

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Calcium (oxyde de) (1305-78-8)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	300 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	0,413 mg/l air Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)
Dioxyde de manganèse (1313-13-9)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

Blast Furnace Slag (Granulated Blast Furnace Slag, Air Cooled Blast Furnace Slag)	
Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C)	Non applicable

Symptômes/effets après inhalation : Cause des dommages sévères aux voies respiratoires. La silice cristalline respirable (quartz) peut causer la silicose, une fibrose (cicatrisation) des poumons.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure rougeur, douleur, cloques. Les particules vitreuses peuvent endommager la peau par abrasion mécanique. Des quantités traces de métaux irritants dans la chaux peuvent entraîner une réaction allergique au niveau de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures. Les particules vitreuses peuvent endommager les tissus des yeux par abrasion mécanique.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. En cas d'aspiration dans les poumons lors de vomissements, il existe un risque de dommages importants au niveau des poumons.

Symptômes chroniques : Provoque des lésions aux organes par une exposition prolongée ou répétée.

Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Blast Furnace Slag (Granulated Blast Furnace Slag, Air Cooled Blast Furnace Slag)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non déterminé
Calcium (oxyde de) (1305-78-8)	
CL50 - Poisson [1]	1070 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cyprinus carpio [static])
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 96h - Algues [1]	1130,3 mg/l Test organisms (species): Navicula seminulum
NOEC chronique poisson	100 mg/l Test organisms (species): other:Tilapia nilotica Duration: '46 d'
Soufre (7704-34-9)	
CL50 - Poisson [1]	866 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Brachydanio rerio [static]) />
CL50 - Poisson [2]	< 14 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])
NOEC chronique poisson	9,3 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri) Duration: '28 d'

12.2. Persistance et dégradabilité

Blast Furnace Slag (Granulated Blast Furnace Slag, Air Cooled Blast Furnace Slag)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Blast Furnace Slag (Granulated Blast Furnace Slag, Air Cooled Blast Furnace Slag)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non déterminé
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Calcium (oxyde de) (1305-78-8)	
FBC - Poissons [1]	(no bioaccumulation)
Dioxyde de manganèse (1313-13-9)	
FBC - Poissons [1]	(no bioaccumulation expected)
Coefficient de partage n-octanol/eau	< 0 (at 20 °C)

Laitier de haut fourneau

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

12.4. Mobilité dans le sol

Blast Furnace Slag (Granulated Blast Furnace Slag, Air Cooled Blast Furnace Slag)

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non déterminé

Dioxyde de manganèse (1313-13-9)

Coefficient de partage n-octanol/eau : < 0 (at 20 °C)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé
Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Non réglementé pour le transport

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.3. Transport aérien et maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 02-22-2021

Date de révision : 02-22-2021

Autres informations : Pour une manipulation sécuritaire, consultez la norme NFPA 654 relative à la prévention des risques d'incendie et d'explosion de poussières présents dans les installations qui fabriquent, traitent et manipulent les particules solides combustibles.

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.

www.Nexreg.com



SDS Canada (GHS)_NEXREG_NEW

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.